

Direction de la Culture, de la Jeunesse et
des Sports

ACTES DU COLLOQUE

« NEUJ PRO 2012 - 11èmes Rencontres Nationales des Professionnels et des Elus de la Jeunesse »

TABLE RONDE 1

« Prise en compte des jeunes dans l'espace urbain »

↪ Intervenants :

- **Alain Vulbeau, enseignant chercheur, centre de recherche éducation et formation (CREF), université Paris Ouest**
- **Stéphanie Harkane, adjointe au maire d'Aubagne, déléguée à la jeunesse**

Animateur : Sébastien Vuilbert, chef de projets politique de la ville, Moulins Communauté

Sébastien Vuilbert, chef de projets politique de la ville, Moulins Communauté :

Bonjour. Je vais proposer de débiter. Il est moins vingt cinq. Les personnes qui arriveront prendront le train en marche. Sébastien Vuilbert. Je travaille à la politique de la ville dans l'agglomération de Moulins dans l'Allier, à 40 km. On m'a demandé de faire un exercice que je ne maîtrise pas du tout. C'est la première fois. Je vais tenter d'animer cet atelier. Pour cela, je me suis penché sur la question qui anime notre atelier aujourd'hui, à savoir la prise en compte des jeunes dans l'espace urbain. Je vais vous présenter, en introduction, le fruit de mes petites réflexions avant de laisser la place aux professionnels de la table ronde dont je tiens déjà à excuser Monsieur Deveau, géographe et consultant à Deltys aménagement qui s'est excusé ce matin. Il a des problèmes personnels et n'a pas pu rejoindre Vichy aujourd'hui. Nous avons la présence de Monsieur Alain Vulbeau, professeur en sciences de l'éducation à Paris X Nanterre et Madame Stéphanie Harkane, adjointe au maire déléguée à la jeunesse à la ville d'Aubagne. L'absence de Monsieur Deveau est je pense, une bonne nouvelle pour vous. Cela nous laissera plus de temps d'échanges avec la salle. Un intervenant en moins, on compte sur votre participation, sur l'ensemble des questions que vous souhaitez soulever après l'intervention de nos deux participants. Deux micros circuleront dans la salle. Comme il a été rappelé en début d'après-midi et ce matin, je pense aussi, merci de vous présenter. L'ensemble des propos sera enregistré. Pour la retranscription, il est préférable de connaître vos fonctions, vos noms. Merci. Sur un plan méthodologique, on est ensemble jusqu'à 18h30. On essaiera

de terminer à 18h30. Je sais que pour bon nombre, des retours lointains se font dès ce soir. On va essayer de respecter le timing notamment pour nos intervenants.

Avant qu'on me sollicite pour tenir le micro, je pensais être assis parmi vous. Je m'étais inscrit à cet atelier avant même qu'on vienne me solliciter pour cette animation. Ma première réflexion, mon premier réflexe, j'ai regardé un peu de sociologie. Une définition m'a beaucoup interpellé. « La jeunesse est définie comme un âge de la vie où s'opère le double passage de l'école à l'emploi et de la famille d'origine à la famille en construction ». Juste cela me semblait une introduction intéressante. Cette période de transition s'inscrit dans un contexte de mutation de société, particulièrement ces deux dernières décennies en pleine évolution. Cela pèse de manière incontestable sur la condition juvénile. Aujourd'hui apparaît pour chaque jeune la nécessité de construire et trouver sa place. Si pour certains, malgré les incertitudes, l'aventure s'avère positive, pour d'autres elle est un temps de souffrance face à une société dont on ne lit pas forcément aisément le fonctionnement. C'est la fameuse galère, ce mot qu'inventent les jeunes et qui est devenu un concept sociologique à part entière, signifiant les difficultés à se situer dans une logique de projet tout au moins d'avoir le sentiment de maîtriser une partie de son destin. On reproche souvent aux jeunes d'être des consommateurs, une manière implicite de dire qu'ils sont passifs. On l'a entendu ce matin dans les propos. Mais, les jeunes ont parfois le sentiment qu'on leur reproche ce qu'ils subissent. La difficulté d'entrer définitivement sur le marché de l'emploi, l'allongement de la cohabitation au domicile parental, une entrée plus tardive dans les rapports de couple stable et d'arrivée du premier enfant sont autant de paramètres et de tendances lourdes qui engendrent une entrée dans l'âge adulte retardée. Ce sont aussi des propos que l'on a entendus ce matin. Où se situe la limite de la jeunesse ? Ces éléments-là m'ont interpellé quand j'ai fait un peu de recherche bibliographique. En ce qui concerne ma profession, la politique de la ville, je voudrais faire un petit zoom. Je suis désolé je ne peux pas échapper à mes origines professionnelles. La jeunesse de quartier constitue une composante singulière de la jeunesse contemporaine. Elle est un thème précurseur de la politique de la ville. Historiquement, on a travaillé sur les notions de loisirs, mais aussi, et de plus en plus fréquemment et récemment, on travaille sur une notion qui a aussi été évoquée ce matin, l'empowerment, la participation des jeunes à la vie de la cité. Vaste sujet aussi. La politique de jeunesse a toujours été au cœur de l'intervention des politiques publiques, notamment dans les quartiers prioritaires avec des succès mitigés. C'était le fruit de ma petite réflexion au préalable. Je vous propose de passer tout de suite le micro à Monsieur Vulbeau pour qu'il vous fasse une présentation de l'ensemble de ses travaux dont vous trouverez la bibliographie dans le petit fascicule qui vous a été remis ce matin ou hier.

Alain Vulbeau, enseignant chercheur, centre de recherche éducation et formation (CREF), université Paris Ouest : Bonjour. Rassurez-vous, je vais vous épargner

l'ensemble de mes travaux parce que vous ne méritez pas ça, surtout à cette heure-ci. Je veux remercier les organisateurs de ces journées de m'avoir invité et Sébastien Vuilbert d'avoir lancé ce débat. Je vais m'en tenir au thème « la prise en compte des jeunes dans l'espace urbain ». Je peux vous dire déjà que je vais avoir une entrée qui est aussi la prise en compte par les jeunes de l'espace urbain. Mettre en premier lieu la question de l'usage de l'espace urbain par les jeunes, avec une idée derrière la tête dont je vous parlerai plutôt vers la fin qui est la notion de maîtrise d'usage à savoir que les jeunes seraient des usagers compétents de l'espace urbain ou des espaces publics.

Je suis enseignant chercheur à l'université Paris Ouest Nanterre, ex Paris X. Je travaille en sciences de l'éducation. Enseignant chercheur, ça veut dire que je fais des recherches très souvent sur les questions de jeunesse ou assimilées, autour des dispositifs de la jeunesse avec des évaluations de dispositifs régionaux, par exemple en Ile-de-France sur la prévention du décrochage scolaire ou des thèmes de ce type et des recherches qui sont fondées sur le principe de la recherche action, c'est-à-dire que je travaille avec des problématiques où les données des enquêtes sont construites, voire cherchées avec des professionnels, des travailleurs sociaux ou des personnes concernées ou, dans certains cas, avec des jeunes eux-mêmes. En bas, à la librairie, vous avez quelques exemples de ces travaux. Et enseignant, ça veut dire que, avec des étudiants de licence, master ou en thèse en sciences de l'éducation, j'essaye de traduire les résultats des recherches en cours, en séminaires et en travaux divers. Et surtout, j'essaye de suivre et de comprendre les travaux de certains étudiants qui, la plupart du temps surtout au niveau des thèses, vont bien plus loin que ce que je peux faire moi-même. Pour revenir sur le sujet, je vais refaire un petit point sur les questions, comme on a un peu plus de temps, mais je tiendrai ce temps, de jeunesse et de définition de jeunesse. En effet, dans la journée on a eu des illustrations des définitions des différentes formes de la jeunesse. Je vais y revenir, mais je plaide pour l'indéfinition de la jeunesse. Le mot indéfinition étant une façon de dire que non pas il n'y a pas une définition de la jeunesse, mais qu'on soit obligé de dire, que ce soit les chercheurs, les professionnels et les élus sont obligés de travailler plutôt avec l'indéfinition de la jeunesse que la définition. Il a été dit que la jeunesse, à travers même la définition de tout à l'heure, que c'était un âge de la vie, de l'expérimentation, de la transition, de l'incertitude, voire de la précarité, mais aussi un âge des tentatives. Ce n'est pas forcément un âge malheureux. Il a été dit aussi que ça pouvait être une classe d'âge. Une classe d'âge, c'est facile, ça commence à un certain âge et ça se finit à un autre. A Aubagne, la jeunesse, c'est 13/25 ans. Dans une autre commune, ou dans tel autre dispositifs, ce sera d'autres critères d'âge qui auront leurs raisons locales et qui seront justifiés. Les critères seront différents. Je pense à nos intervenants institutionnels du tout début de la matinée. Les jeunes ont commencé à la maternelle et ont terminé beaucoup plus tard en fonction des compétences et des attributions déterminées par les territoires de chaque intervenant. Je dis pourquoi pas. Qui pourrait avoir le label de la définition de la jeunesse. Une définition présentée aussi ce matin est celle de la génération, mais qui a été écartée par le directeur de la rédaction d'Alternatives économiques en disant que génération voudrait désigner tous les jeunes qui sont nés la même année par exemple, or les jeunes sont tous très différents. C'est polarisé. Il y a ceux qui sont très en difficulté et ceux, au contraire, pour qui tout va bien et va même de mieux en mieux. Je pense que la génération n'est pas seulement ceux qui sont nés dans la même période. C'est aussi ceux qui sont unis par un sentiment d'un événement qui, au-delà de leur naissance, il n'est pas évident qu'ils s'en souviennent, au moment de leur jeunesse les a réunis. On peut parler de la génération 68 ou de la génération de la guerre d'Algérie ou du 11 septembre à la limite. Ce sont des personnes qui ne sont pas seulement nées en même temps, mais qui ont ressenti des choses directement ou indirectement en même temps. C'est les définitions. A mon avis, il y a aussi des indéfinitions. Un premier point est que, d'abord, les jeunes peuvent eux-mêmes se définir. Il y aura sans doute des exemples pour le confirmer. Combien de fois un dispositif

a été ouvert entre 15 et 22 ans, et ceux de 14 et de 23 ont dit qu'ils étaient jeunes et demandé pourquoi ils n'y avaient pas droit. Il y a cette indéfinition-là. Une autre indéfinition qui a été très portée par les chercheurs, les sociologues, était de se demander si la jeunesse en tant que catégorie existait. Je ne me lance pas là-dedans parce que c'est du private joke et il y en aurait pour très longtemps. Mais, on peut se poser cette question légitime. Est-ce une catégorie avec laquelle on peut faire quelque chose ? La preuve est que, parfois, certaines mesures peuvent arranger les jeunes sans être directement spécifiques pour eux. La troisième indéfinition consiste à désigner certains jeunes comme les jeunes. Je prends un exemple. Je pense que vous avez le listing des participants. Le troisième et le dernier participant sont catalogués comme jeunes. Les autres sont maires-adjoints, consultants etc. Ces personnes-là sont peut-être dans la salle et je tiens à dire que je ne me moque pas du tout d'elles et que je prends ça très au sérieux. Ce sont des personnes qui viennent de la mission locale, qui sont liées à la mission locale. Ça veut dire que seraient jeunes les publics de la mission locale. Ils sont jeunes si on dit que c'est les 16/25 ans. Mais dans le listing, il y a aussi des stagiaires étudiants, en particulier nos jeunes hôtes qui nous accueillent pour ces journées, pour nous placer, nous offrir des rafraîchissements. Comment les appeler ? Tout ça pour dire que la jeunesse est à la fois très définie, mais que toutes les définitions sont pratiquement incompatibles entre elles et sont toutes discutables. La jeunesse est aussi indéfinie allant jusqu'à faire disparaître totalement la catégorie. Pour que ce ne soit pas que des jeux de langage, je propose qu'on dise que, jusqu'à un certain point, à cause du partenariat, à cause des réalités des territoires, à cause de la diversité des intervenants, il y a toujours du flou et du mou dans la définition et qu'il vaut mieux se dire que la jeunesse est indéfinie et travaillons quand même avec. C'est un premier point que je voulais soumettre à votre réflexion. Ce n'est pas sûr que j'aie raison, mais ça peut donner un débat.

Les autres thèmes sur lesquels je voulais intervenir sont en rapport avec la prise en compte des jeunes dans l'espace urbain. Je voudrais revenir sur le terme espace public qui est un peu différent de l'espace urbain, sur le terme d'appropriation qui peut être une façon de nommer le rapport que peuvent entretenir les jeunes à l'espace public, mais pas seulement, et enfin sur le terme de réciprocité, ce terme étant une façon de s'intéresser au sens de circulation des apports les uns pour les autres. D'abord la question des espaces publics. Je vois trois façons de les définir. Premièrement, ils peuvent être les espaces urbains. Ça peut être une façon de dire que les espaces publics se distinguent des espaces privés. Dès qu'on est dehors, on est dans les espaces publics. Que voit-on dans les espaces publics ? On voit la rue, les places, les espaces de circulation, que c'est un espace très codé par les règles d'urbanisme et en gros que c'est un espace pour les automobiles. Dans l'espace urbain, on dépend complètement de la circulation automobile qui structure les espaces urbains, y compris quand l'automobile n'est pas là, sous forme d'espaces piétonniers et de zones piétonnières. Je ne vais pas développer si ce n'est que les jeunes sont souvent les piétons. Ceux dont on parle sont souvent piétons ou usagers des transports. Une partie des problèmes qui les concernent sont ceux des piétons pour l'accessibilité, le stationnement des personnes. La deuxième définition d'espace public, c'est ce qui va concerner le fait d'être ensemble dehors. Ce n'est pas seulement le fait d'être dehors, c'est le fait d'être ensemble dehors. Cela veut dire qu'un espace public est un espace dans lequel on peut accéder et sortir sans problème et qui va être marqué par la coprésence, c'est un processus collectif. Un vrai espace public est un espace dans lesquelles différentes catégories de personnes, catégories d'âge, de sexe, professionnelles ou d'activités peuvent coexister. Le problème des espaces publics est que, la plupart du temps, dans la conception de l'espace public, il y a une image de la voiture qui surdétermine beaucoup de choses et l'image de la peur des foules qui surdétermine aussi beaucoup de choses. La peur des foules est qu'on pense que les espaces publics sont toujours menacés par l'invasion des foules qui seraient, comme on les redoutait à la fin du XIXe siècle ou au début du XXe, aveugles, violentes, imbéciles

sans raison. Cette image surdétermine beaucoup puisqu'on fait tout dans les espaces publics pour casser les foules et empêcher les gens de s'arrêter. On pourrait analyser les dispositifs qui cassent les foules et empêchent les gens de s'arrêter. Or je pense qu'il faudrait, sur ce sujet, disposer d'outils plus actuels, plus complexes pour définir les espaces publics et se rendre compte que les usagers des espaces publics sont des personnes compétentes qui font usage d'une compétence particulière qui celle de rassemblement. J'emprunte ces concepts à des chercheurs qui ont travaillé sur cette question de longues années comme Isaac Joseph par exemple. La compétence de rassemblement signifie que quand un musicien commence une activité un peu spectaculaire en ville les gens font une sorte de cercle autour. Ils ne traversent plus ce cercle qui devient une scène. Les personnes deviennent des spectateurs. C'est les compétences de rassemblement, pour aller vite. C'est une façon de savoir se placer dans l'espace en fonction des situations. On peut s'interroger sur les compétences de rassemblement des jeunes. Très souvent, ces compétences de rassemblement sont vues sur un mode négatif, le mode de la foule, à savoir que c'est les jeunes ou rien et que les jeunes. C'est mauvais dans les espaces publics. Le dernier sens d'espace public est quand on emploie le terme au singulier auquel cas on ne désigne plus le dehors, la rue, les places avec l'espace public, mais on désigne la délibération, la démocratie, la construction des décisions ou des discussions. L'espace public est l'espace où la pensée officieuse, la critique, le non prévu peut se faire par rapport à ce qui est officiel. Le philosophe Jürgen Habermas disait que c'était dans les cafés, à l'époque de la Révolution française ou juste avant, et dans la presse que l'espace public s'était construit parce que c'est là qu'on pouvait critiquer la parole officielle qui était celle du roi, le journal officiel. On pourrait se demander si les espaces publics sont aussi des lieux pour l'espace public, c'est-à-dire un lieu où on peut discuter de la démocratie, de la participation, de ce qu'on pense de l'aménagement même des espaces publics. C'est ce que je voulais proposer rapidement sur cette réflexion sur les espaces publics, dire que c'est une notion un peu complexe dans laquelle est en jeu la coexistence de groupes différents, les jeunes et les autres. Cette coexistence a à voir aussi avec des possibilités de conflit, conflit au sens de la parole qui s'échange, de désaccords qui peuvent s'exprimer et notamment sur la façon dont ces espaces urbains sont priorisés, aménagés, gérés et sur la place qu'ils donnent à chaque catégorie. Le deuxième terme dont je voulais vous parler est celui d'appropriation. Le premier sens est évident. C'est quand on fait siens des espaces qui ne sont pas à nous. Quand on va s'asseoir sur un banc sur une place, on s'approprie le banc et la place, la place parce que par le regard on domine tout un espace. La question de l'appropriation est toujours posée par rapport aux jeunes. En effet, il semblerait que, quand ils s'approprient un espace, il n'y a plus de place pour les autres. Le deuxième sens est normatif. Est-ce qu'on va juger si l'appropriation dont on parle est appropriée ? C'est un jugement. Si des jeunes se sont approprié un espace, dans mon coin c'est des bancs à côté de la gare, les bornes, les engins de chantier des travaux préparatoires au tramway. Un jugement est fait par les autorités, la police, qui trouvent que cette appropriation n'est pas appropriée. Le mot appropriation renvoie toujours à deux termes, à la fois les usages et à la fois les jugements. Le dernier terme dont je voulais vous parler est la réciprocité. Quand on parle de la prise en compte des jeunes dans l'espace urbain, la formulation qui est prise là est « qui va prendre en compte ? ». Est-ce les élus, les professionnels, les institutions ou les jeunes eux-mêmes ? La question de la réciprocité ne va dire que c'est seulement les jeunes ou seulement les institutions. La réciprocité est « je te donne quelque chose, tu me rends quelque chose ». Et « tu acceptes ce que je te donne ». C'est la réciprocité. Comment peut-elle jouer dans la prise en compte des jeunes dans l'espace urbain ? Une première idée serait de repérer ces appropriations et de s'interroger sur les façons de penser l'appropriation. Est-ce qu'on est dans les façons de penser comme si c'était les jeunes l'exemple de ces foules stupides et dangereuses ? Ou bien les jeunes mettent-ils en avant une compétence par leur comportement ? Des

compétences de rassemblement, des compétences pour repérer les bons endroits dans la ville. Une fois qu'on s'est dit ça, cela ne veut pas dire qu'ils peuvent y rester seuls. Mais, que fait-on pour valoriser ces endroits ? Comment peut-on échanger sur le mode de la réciprocité pour que ces endroits soient à la fois aménagés, mais pas trop, pris en compte, mais pas trop, partagés parce qu'ils ne le sont pas ? Ce n'est pas le sociologue de service qui peut dire ce qu'il faut faire. C'est vous, c'est les exemples, les initiatives faites qui peuvent montrer ce qui peut être intéressant. La situation n'est pas simple. Il faut se débrouiller avec l'indéfinition de la jeunesse. Il faut se débrouiller avec plusieurs définitions des espaces publics, de l'appropriation et au milieu de tout ça la réciprocité, faire circuler les significations, les échanges. C'est avec cette complexité qui ne se veut pas une complication qu'il faut essayer de travailler. Sinon, on est dans ce que j'appelle le dégageement de la jeunesse. On a parlé ce matin des référentiels de la jeunesse. L'un d'eux est très prégnant, on sort d'en prendre 10 ans. Mais, à mon avis, on n'a pas fini, la jeunesse est une menace, les jeunes sont tous mauvais. En plus, les jeunes sont un groupe bien particulier, c'est ceux qui sont dehors à l'ombre des cités. Il faut absolument se débarrasser d'eux. Le dégageement n'est pas le dégageement comme le terme est employé par certains éducateurs. C'est le dégageement de l'espace public, mais pour aller où puisqu'ils ne peuvent même pas rester en bas de chez eux. Soit on est sur cette pente dramatique, on sait ce que ça a donné, soit on essaye petit à petit et pas toujours en réussissant de construire quelque chose où les jeunes sont à la fois une ressource, des usagers, des gens compétents, mais aussi des personnes qui ont des besoins qu'elles n'arrivent pas toujours à résoudre et qui sont prises, on nous l'a suffisamment dit et le collègue d'Alternative économiques l'a dit ce matin, dans une crise mondiale dans laquelle elles ne sont pas les maîtres du jeu. Je vous remercie de m'avoir écouté.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté : Merci beaucoup. On va prendre le témoignage suivant pour venir aux questions après. Vous avez conclu temporairement sur les relations jeunes et institutions publiques. On constate souvent que le rapport est difficile, voire tendu. En tous les cas, il est cyclique dans les phases de concertation et de confrontation. On oscille entre des demandes, des offres, des besoins, des droits et des devoirs. Pour les collectivités, c'est, souvent, des relations particulières. A Aubagne, vous voulez témoigner d'expériences en cours sur lesquelles vous travaillez. Ça rejoint la notion d'espace public même si on va arriver à une autre situation d'expérimentation. Je vous laisse témoigner Madame Harkane.

Stéphanie Harkane, adjointe au maire d'Aubagne, déléguée à la jeunesse : En premier lieu, merci à Neuj'pro de nous avoir invités. Je suis ravie de représenter la ville d'Aubagne aujourd'hui. Je vais parler de deux expériences menées à Aubagne ces dernières années. Tout d'abord, pour ceux qui ne connaissent pas Aubagne, c'est une ville moyenne qui se situe dans le sud de la France aux portes de Marseille avec ce que ça représente de complexité. On est la petite sœur et on a gardé notre autonomie. On y tient farouchement. Je fais juste un petit aparté politique, à l'heure où on parle de la prochaine étape de la décentralisation. Aubagne fait partie d'une communauté d'agglomération d'environ 100 000 âmes. C'est la ville centre qui représente 47 000 habitants environ au dernier recensement. Aujourd'hui, il y a un vrai débat sur l'intégration ou pas d'Aubagne dans la métropole Marseillaise qui partirait de Saint-Rémy-de-Provence et qui irait jusqu'à La Ciotat, Cassis et les portes du Var. C'est un autre débat, un débat passionnant qui mérite d'être souligné puisque notre population,

les Aubagnais, lors d'un référendum en 2010, ont voté massivement non à l'intégration d'Aubagne par Marseille. Ça permet de comprendre le cadre dans lequel la politique de la ville, mais aussi la politique tout court de la ville d'Aubagne, de ces dernières années et depuis 20 ans de façon générale a fait le choix de la participation citoyenne. Je pourrais dire démocratie participative. Mais je préfère m'exprimer en ces termes. On a fait le choix d'associer, quel que soit l'âge et quels que soient la catégorie socioprofessionnelle, les quartiers, les gens aux décisions. Je vais repartir du programme municipal de 2008 qui a été écrit, selon la jolie formule, à 1 000 mains avec les citoyens en ce qui concerne une politique jeunesse et en parallèle des différents outils existants dans la ville depuis de nombreuses années. Je cite rapidement : le PIJ, les maisons de quartier, le service enfance, le service des sports, la MJC, les associations. On a créé un groupe de travail transversal sur la question de la jeunesse qui a préfiguré aux réalisations engagées depuis 2008. Je précise. Cette méthode a été, pour nous, totalement expérimentale et empirique. On a tenté de réunir un triptyque composé de jeunes, d'élus et d'agents communaux, de techniciens et de professionnels de la jeunesse autour d'une table pour discuter ensemble sur les besoins, les désirs de cette jeunesse aubagnaise en termes de réalisations municipales à partir des compétences d'une commune. Cette circulation de la parole parce que le but était essentiellement de pouvoir libérer la parole des jeunes. En effet, ce n'est pas évident qu'ils viennent, qu'ils s'expriment, c'est déjà un vrai challenge. Cette libre circulation de la parole dans les locaux du PIJ, il était important que ce soit dans un lieu connu et reconnu par eux-mêmes, a permis de faire émerger de nombreux projets collectifs et citoyens dont la plupart, à ce jour, est réalisée. C'était un espace jeunes sans forme juridique spécifique qui a pris sa place à côté du service public. Après 2008, on s'est retrouvé dans cette configuration d'un espace central jeunes dédié au développement de projets collectifs en fonction des besoins et des demandes de tous les jeunes qui souhaitent s'investir dans la vie de la cité. Au cœur des débats consacrés à l'agencement de ce nouveau service municipal, les jeunes participants ont exprimé leur volonté d'en faire un lieu ouvert à toutes les expressions, à tous les projets, un lieu dont la vocation soit aussi d'influer sur les décisions et sur les actions municipales qui les concernent qu'il s'agisse de loisirs, d'emploi, de logement, de formation. J'ouvre une parenthèse. Au départ, on pensait qu'ils allaient essentiellement mettre l'accent sur les loisirs, sur la création. En fait, on s'est rendu compte qu'il y avait des sujets qui les touchaient très tôt, dès 14 ans. Leur avenir, l'emploi, le logement arrivent en premier. On a aussi parlé de sujets qui pourraient paraître plus légers et en même temps ils nous ont fait part de leurs réelles préoccupations. Je vais vous citer quelques exemples. La grande majorité des jeunes a exprimé le désir d'avoir un lieu ouvert agréable, un lieu ressource, un espace de loisirs et de détente, de culture, et de soutien et d'accompagnement de leurs projets. 31% d'entre eux souhaitaient que ce lieu soit un espace dédié aux débats de société, à l'apprentissage de la citoyenneté. Cela nous a rassurés. On est allé visiter d'autres villes où il y avait des espaces dédiés à la jeunesse, Montpellier notamment. Rapidement, on s'est rendu compte qu'il était devenu nécessaire de créer un lieu physiquement repérable dans la ville pour les jeunes. On est passé par une autre étape de l'expression. Il fallait un lieu où ils puissent se retrouver, où ils puissent échanger entre eux, un lieu de convivialité, mais également un lieu où ils pouvaient obtenir des conseils d'orientation, de santé, de logement, d'emploi, où ils puissent à la fois entre eux et à la fois au contact des associations qui oeuvraient dans des champs variés. On a eu la chance d'avoir, à côté du PIJ, un espace qui se libérait, dans lequel on a pu travailler avec les jeunes sur la conception même du lieu, avec les architectes de la ville. On les a associés jusqu'au bout de la démarche. Ce lieu en est au début des travaux. Il doit être livré en 2013. Ce sera une prochaine étape de cette citoyenneté pour et par les jeunes. Dans les exemples de réalisations, ces jeunes n'étaient pas toujours les mêmes, je tiens à le signaler. C'est compliqué et facile à la fois. Il est compliqué de stigmatiser tel ou tel public en termes

d'âge. Ces jeunes sont des personnes qui viennent nous rendre visite soit pour des projets précis, soit parce qu'elles ont envie de faire passer un message. A un moment donné, elles peuvent partir, elles s'en rapprochent, elles s'en éloignent. En tant qu'élu, il faut accepter le fait que ça ne peut pas être en continu. Je crois que mes collègues professionnels de la jeunesse partagent mon point de vue. On prend ce qu'ils peuvent nous donner. On échange. On est dans la réciprocité. Il faut avoir d'autres représentations. Il faut s'adapter les uns aux autres dans les deux sens, ne pas être fermé et ne pas avoir des idées arrêtées. C'est la démarche qui me paraît intéressante. Les jeunes ont participé à la fête de la musique. En partenariat avec les professionnels, ils ont choisi la programmation. Ils ont organisé la sélection des groupes. Ils ont participé au comité de pilotage. Ils ont communiqué et géré la scène en tenant compte de la sécurité. Ils ont également intégré, dans le cadre de la ville, la fête du sport en organisant une journée glisse de A à Z y compris les relations avec la presse. Ils participent aussi à la semaine bleue. Là aussi, ça nous a étonnés. Ils ont demandé qu'on puisse les associer à des mesures qui touchaient le 3^e âge. Pendant la semaine bleue, un repas a été organisé en 2011 par les jeunes avec des résidents d'une maison de retraite municipale. Au-delà du repas et des échanges, ils ont prévu une initiation aux nouvelles technologies, informatique et téléphone portable animée par les jeunes eux-mêmes. On voit qu'on est dans la réciprocité intergénérationnelle. Ils participent aux grands rendez-vous citoyens de la ville d'Aubagne. Donc, ils s'expriment. Ils participent aussi à un atelier d'anglais, mais pas sur la base d'un cours. Entre eux, ils veulent parler anglais en cassant les codes. Ils souhaitent aussi un espace d'animation ouvert, je l'ai déjà dit, débats d'idées, témoignages, dédicaces, vernissages, valorisation des compétences. Aujourd'hui, on peut dire que l'implication de chacun est passée forcément par l'autonomie, l'appropriation du territoire. On est assez satisfait de ce point de vue-là même si la route est longue et qu'on sait que ça va être un éternel recommencement. Il faut absolument avoir des professionnels. Je remercie les agents de la ville d'Aubagne d'avoir cet aller-retour permanent entre les jeunes et le service public. De mon point de vue, c'est le premier exemple de citoyenneté. On a tenté de tisser quelque chose et ça ne fonctionne pas mal. Le deuxième exemple est une entrée complètement différente parce que ça part d'une décision politique forte prise par la communauté d'agglomération de faire le choix des transports, en bus essentiellement, complètement gratuits, quel que soit l'âge. Ce dispositif n'a pas été spécialement dédié aux jeunes contrairement au précédent qui a été travaillé avec eux. Mais, ce dispositif, à la surprise générale, a été plébiscité par les jeunes. Ce dispositif a tout juste deux ans d'existence. Petite parenthèse, les jeunes de l'espace central jeunes ont tenu, lors du premier anniversaire de la gratuité des bus, à créer une chanson pour la gratuité des bus. C'était une appropriation et une appropriation du territoire parce qu'il y a dix communes avec la ville centre. Il doit être intéressant de pouvoir identifier, mais on n'a pas suffisamment de recul et peut-être que ça sera compliqué à mettre en œuvre, la circulation des jeunes dans le territoire entre les lieux formels et informels. La gratuité a eu un effet global de dynamisation de la vie économique, sociale et culturelle pour l'ensemble des habitants de ce territoire. Pour les jeunes, la gratuité a été interprétée comme la reconnaissance et la prise en compte des besoins et de leurs contraintes. C'est une mesure qui a manifesté une vraie confiance à leur égard. Une enquête réalisée cette année a confirmé ce ressenti. La gratuité est considérée comme un signe fort de l'agglomération à l'égard des jeunes, un signe d'intérêt, de considération et de compréhension sur leur mode de vie et leurs contraintes. Rapidement et pour conclure, je vais vous citer quelques phrases dites par les jeunes eux-mêmes et qui en disent long sur ce ressenti : « les bus sont beaux et c'est gratuit, c'est comme un cadeau » ; « on n'a vraiment pas envie de les abîmer » ; « nous, gratuit ou payant, on prend le bus pour aller au lycée, mais quand c'est gratuit on a plus de facilités pour aller au cinéma le samedi, sinon cela peut dissuader » ; « c'est gratuit et en plus il y a de nouveaux bus, de nouvelles navettes, des mini bus à la demande qu'on peut

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté :
Une troisième question. On répondra et on continuera avec vos questions dans la salle.

François Sador, coordinateur animation médiation, Grand Montauban communauté d'agglomération : Je suis coordinateur d'un dispositif d'animation et de médiation au Grand Montauban. Ma question concerne Madame Harkane. Elle rejoint la question de Madame sur les démarches. Quelles ont été vos méthodes pour rencontrer les jeunes. Est-ce que c'est vous qui êtes allés à la rencontre des jeunes ? Ou est-ce que c'est eux qui sont venus à votre rencontre ? Sur la mise en œuvre, pouvez-vous nous préciser qui sont les interlocuteurs de terrain avec qui vous travaillez pour élaborer ce dispositif ? Merci.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté :
Monsieur Vulbeau, vous qui avez suscité beaucoup d'enthousiasme ?

Alain Vulbeau, enseignant-chercheur, centre de recherche éducation et formation (CREF), université Paris Ouest : Je ne sais pas si je vais faire retomber l'enthousiasme ou pas. Mes sujets d'enquête sont autour du hip-hop, du tag, du graff, ce qu'on appelle les cultures urbaines. Ce terme de culture urbaine est peut-être une façon de réduire ce que peut être la culture en ville. Je vais citer seulement deux exemples dont un pourrait rebondir par rapport au boudrome d'Aubagne. A Arles, depuis trois ans, une opération qui s'appelle « Tu tires ou tu scratches » essaye, en deux ou trois jours, de présenter une opération où, dans un même lieu, il y a un concours de boules avec l'association du cru « la boule printanière ». Il y a peut-être des gens d'Arles ici. Cette association est en partenariat avec des associations de jeunes qui viennent animer ce grand espace boudrome. Cela fait qu'il y a des groupes générationnels mixtes qui font un tournoi de pétanque. Ce sont des boulistes non seulement patentés, mais également retraités et des jeunes, des étudiants. Il y a un centre système, des murs couverts de graffs pris en charge par des graffeurs et ce tournoi de pétanque. C'est une expérimentation. J'y vais tous les ans. C'était la troisième année. Je ne sais pas si ça marchera encore une quatrième. Mais, quelque chose se fait. Quand on questionne les jeunes organisateurs puisque c'est l'association « Tu tires ou tu scratches », ils répondent qu'ils ne pouvaient rien faire sans l'accord de la mairie et sans l'accord de l'association de boulistes, mais qu'il fallait aussi que des institutions comme la police comprennent que s'il y avait un son assez fort toute la journée jusqu'à une heure raisonnable et des graffeurs, ce n'était pas des formes d'illégalisme et à plus forte raison de provocation, mais c'était des activités prévues, encadrées, financées. Habituellement, ce qui, dans d'autres quartiers, pourrait être poursuivi, était, là, une zone d'ouverture et de médiation. C'est ce qui est intéressant dans l'expérimentation. Ce n'est pas le fait de faire du graff ou du hip-hop ou même de jouer aux boules. C'est qu'il y ait une zone ouverte où les échanges puissent se faire entre les générations et les activités. Le deuxième exemple que je pourrais donner sur ces questions d'expérimentation et d'interaction avec une municipalité concerne la ville de Saint-Denis de la Réunion. Deux graffeurs, Kid Kréol et Boogie ont un style particulier. Ce n'est pas ce qu'on voit couramment sur les murs un peu partout. Ils reprennent des figures de légende réunionnaises liées à une sorte d'histoire, plus ou moins l'histoire de l'Atlantide. C'est des chimères qu'ils appellent les âmes errantes. Ces deux graffeurs font des grandes productions sur les murs des maisons abandonnées, il y en a un certain

nombre, et seulement là. Au départ, la municipalité ne les a pas encouragés à le faire. Mais comme il y en avait tellement et que c'était une mise en valeur du patrimoine réunionnais, ils ont fait une exposition de ces deux graffeurs dans les locaux de la mairie. C'était autorisé. Mais, par ailleurs, ce qui n'était pas autorisé, c'est qu'ils ont fait un plan de la ville indiquant tous les lieux où il y avait des graffs. C'était une façon non pas de reconnaître l'illégalité des autres graffs, mais de dire qu'on pouvait aller les voir si on voulait. Je ne sais pas si je réponds correctement à votre question. Mais, les expérimentations c'est ça. C'est ces jeunes-là, ce territoire-là et ces élus ou ces professionnels ou ces institutions plus ou moins compatibles, plus ou moins en état de réceptivité réciproque qui permettent d'engager quelque chose dont on ne sait pas si ça sera pérenne. Mais, au moins, ça aura marché quelques années, quelques mois. Actuellement, vu l'état des relations entre les jeunes et les institutions, entre les jeunes et l'éducation nationale, la police, qu'il y ait ces poches d'ouverture et de respiration et de tentative d'écoute réciproque, c'est très bien. Je vous renvoie à ma bibliographie où vous trouverez plein d'exemples, dont un bouquin qui s'appelle « Des expérimentations sociales et des jeunes » faites avec le ministère de la jeunesse et des sports qui rend compte de beaucoup d'expériences de ce type-là.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté : Merci, sur la question de la mobilisation des jeunes, des tranches d'âge, si ces jeunes étaient identiques du début à la fin du projet. On ne connaît que le problème de la continuité du travail avec les jeunes. Je ne suis pas sûr que ce soit un problème. C'est un fait à assimiler dans le cadre des politiques publiques qu'on aura une discontinuité dans les personnes qui portent les projets. Votre témoignage ?

Stéphanie Harkane, adjointe au maire d'Aubagne, déléguée à la jeunesse : Je vais tenter de répondre aux deux questions. Comment a-t-on fait pour mobiliser ces jeunes, à nous rejoindre et à discuter autour de la table avec nous ? Cela fait partie des choses qui sont assez facilitées. Comme je le disais tout à l'heure, il y a régulièrement des réunions qui n'impliquent pas que les jeunes, qui ne sont pas ciblées sur un type de population. Et des personnes sont identifiées. Ces personnes ont peut-être, je fais des suppositions, été des personnes relais pour donner cette information à des jeunes qui eux-mêmes l'ont relayée à leurs camarades. L'élément central est qu'on s'est déplacé pour aller vers les jeunes. On n'est pas resté dans les murs. On est allé aux portes du lycée. On a diffusé l'information dans les centres de formation. L'information a aussi circulé dans les maisons de quartier. Des agents se sont déplacés. On a tenté de mobiliser par tous les moyens humains pour que les jeunes aient au moins l'information et qu'ils aient un calendrier de réunions s'ils voulaient se joindre à nous pour discuter, échanger sur cette thématique. Avec les maisons de quartier ou d'autres services de la ville, on a essayé d'identifier quelques leaders, je n'aime pas trop ce mot, qui pouvaient plus facilement transmettre l'information aux autres jeunes. On a eu du monde. Ils sont venus au départ par curiosité. Et ils sont revenus parce qu'ils avaient une idée précise, une envie. Ils avaient besoin de s'exprimer. Ils voulaient participer, exister. Par la suite, un questionnaire a été réalisé, très rapidement. Je vous en ai parlé tout à l'heure. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui l'ont réalisé et qui en ont assuré la diffusion. Pour nous, cela a été extraordinaire parce que ça a permis de diffuser largement cette information à l'intérieur des établissements scolaires. Ça a été le bouche à oreille. Les textos ont fonctionné. Tout a bien marché de ce côté-là. Pour ce qui est de la classe d'âge, cela a plus concerné les lycéens et les étudiants que les très jeunes. Au collège, c'est plus compliqué. On a tenté de sensibiliser les 13/14 ans à partir d'une manifestation, à partir

de la glisse. Ce sont eux qui nous ont dit après qu'ils aimeraient bien avoir leur journée glisse, que ce ne soit pas toujours les plus grands. Ils s'entraînent régulièrement à Aubagne. C'est en allant vers eux qu'ensuite, un soir, ils sont venus en nombre avec leurs planches et nous ont demandé s'ils pouvaient organiser cette journée. On les a eus, mais sur cet aspect précis. De façon générale, les jeunes que nous touchons sont un peu plus âgés. C'est à partir de 18/19 ans. On me dit 17.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté : On reprend un jeu de questions.

Patrick Colmann, directeur adjoint à la jeunesse, ville de Dunkerque : Je voudrais réagir aux échanges d'expériences proposés en donnant un témoignage. Nous avons expérimenté deux choses, depuis un bout de temps, qui ont bien marché. Et une est en cours d'expérimentation, qu'on met en place. On a un festival sur les pratiques des jeunes qu'on sort petit à petit d'une espèce de ghetto de culture urbaine. On essaye de voir s'il y a d'autres propositions. Ça marche assez bien. Ce festival est cogéré, chacun dans ce qu'il sait faire. Les techniciens que nous sommes savent réserver des salles, mobiliser des crédits un peu plus et parfois un peu mieux que les jeunes. Et les jeunes sont dans la pratique et dans la proposition. Ça marche bien. Ça s'appelle « atout jeune ». Ça fonctionne depuis plusieurs années. Ça permet d'amener dans l'espace public les pratiques des jeunes. Ce n'est pas toujours très convenu. Parfois, ça frotte un peu. Ce qui s'y passe est intéressant parce qu'on y fait se rencontrer des publics qui se côtoient peu. On connaît bien ça les uns et les autres. On a travaillé aussi sur le skate parce que pas mal de jeunes faisaient du skate dans la ville. On a un bowl. On a pu, en autogestion, ouvrir un skate parc. Le deal était qu'on pouvait fournir le bâtiment, mais on n'avait pas les moyens de le faire tourner. On a aménagé en brut cet équipement et eux on construit les modules. Et puis ils le font tourner. Ça marche excessivement bien puisqu'ils sont au cœur de leur expertise. Ils sont bien meilleurs que nous d'ailleurs. Ça a permis aussi une chose intéressante sur l'espace public. On a expliqué aux élus qu'il n'y aurait pas moins de skateurs, qu'ils n'iraient pas tous skater au skate parc. Il y a eu un moment de pédagogie à faire. Par contre, c'est plus sécurisé parce que les plus jeunes vont apprendre à freiner, à s'arrêter, à tourner quand il faut dans d'excellentes conditions. Et quand ils sont dans l'espace public, ils sont plus en sécurité. Ils portent un peu plus les protections. Ce n'est pas nous qui leur disons, c'est leurs pairs. Ça nous permet aussi d'avoir un vrai réseau d'experts en permanence disponible. Quand des spots sauvages s'ouvrent dans un endroit de la ville et qu'on considère comme étant dangereux, on peut engager un dialogue avec ces experts. Et on peut aménager. On a fait des aménagements. Ils sont venus conseiller les services municipaux. Ils nous ont dit « ce muret est dangereux parce que les plus petits l'empruntent, ils déboulent sur le feu rouge et quand il passe au vert, c'est une vraie catastrophe, on vous conseille de mettre un coup de tronçonneuse et de le rendre impraticable de telle façon ». Ça a été un vrai dialogue, constructif. Et les petits se mettaient moins en danger. Ça marche très bien depuis plusieurs années. Le dernier truc qu'on expérimente en ce moment, on est allé le piquer à Rennes. Il y a des gens de Rennes ici. On est allé vous piquer le travail sur le graff. On met dans chaque quartier à disposition des jeunes, des murs de graff sur des modes assez différents. Soit on fait de la commande, un équipement doit ouvrir et on aimerait bien avoir un graff, c'est une commande, soit c'est des murs d'expression totalement libre. On a une veille pour ne pas avoir des choses violentes, drogue, cela se passe bien pour l'instant, soit c'est des murs mis à disposition des graffeurs qui peuvent venir s'exprimer et qui demandent que leur graff reste un temps donné. Ils s'autogèrent et se partagent les murs. Je touche du bois. Ça démarre bien. C'est intéressant. Les gens

de Rennes, je vais leur laisser la parole, ont une expérience intéressante de mise à disposition de locaux intergénérationnels. C'est vraiment passionnant ce qui se passe à Rennes de ce côté-là. On n'a pas parlé de l'occupation des espaces semi-privés et semi-publics, le fameux hall d'immeuble qui est un casse-tête pour beaucoup d'entre nous. Rennes a trouvé une solution que je trouve vachement intéressante qu'on n'a pas encore mise en place chez nous. Si vous souhaitez en parler. Je vous mets dans l'embarras, les Rennais.

Maud Ablon, chargée de mission politique de la ville, mairie de Rennes : On connaît bien les dispositifs autour des cultures urbaines. La mise à disposition de murs s'appelle « le graff en ville ». Nous avons un dispositif travaillé avec les jeunes autour du réseau de glisse urbaine. Mais les lieux intergénérationnels dont vous parlez, je ne les connais pas. Mais Rennes est une grande ville.

Patrick Colmann, directeur adjoint à la jeunesse, ville de Dunkerque : Ils ont construit un triangle, je crois que c'est là l'idée géniale, entre les jeunes, le bailleur qui met à disposition le bâtiment et un troisième intermédiaire qui peut prendre et donner les clefs. Ce qui fait que quand le jeune est fâché, cela arrive fatalement, ils ont dépassé l'horaire, ils ont fait du boucan, il ne se fâche pas avec la structure qui met à disposition le bâtiment, mais avec celui qui gère les clefs. Et on peut reprendre le dialogue autrement. La deuxième idée assez géniale est que ces locaux sont intergénérationnels. Ils sont partagés. Par exemple, les dames qui viennent tricoter, faire du thé l'après-midi passent les clefs aux jeunes. Ils se rencontrent, discutent. Ils partagent le même local. Ce n'est pas les jeunes entre eux. On partage un local à des heures qui nous conviennent. L'expérience est intéressante.

Maud Ablon, chargée de mission politique de la ville, mairie de Rennes : Les locaux collectifs résidentiels en bas d'immeubles sont gérés par l'association APRAS. Des associations de jeunes ont pu réserver des créneaux et utiliser ces locaux librement et de la même manière que n'importe quelle autre association rennaise. C'est comme ça qu'on a des lieux où il y a cohabitation de différentes activités tout au long d'une journée.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté : C'est l'intérêt du Neuj'pro. Dunkerque rappelle à Rennes ce qui s'y passe. C'est bien un lieu d'échange de pratiques.

Geneviève Maechling, mairie de Bischwiller, Bas-Rhin : Je suis intéressée, Madame Harkane, par votre lieu ouvert. J'ai besoin de précisions sur l'encadrement ou l'accompagnement des jeunes. Quelles sont les règles d'accès au lieu ? Est-il en libre accès ? Est-ce qu'il est ouvert ? Comment est-il fermé ? Pour que ça se passe bien.

Stéphanie Harkane, adjointe au maire d'Aubagne, déléguée à la jeunesse : On expérimente au fur et à mesure. On en est aux plans du local. Il sera livré en 2013. Pour le moment, il n'y a pas encore de plages horaires définies. C'est une question qu'on s'est posée très tôt. En effet, le matin intéresse beaucoup moins les jeunes. En revanche, ils ont donné assez rapidement des horaires assez tardifs. Ça a été aussi un choix délibéré de la ville de considérer que c'est une structure communale qui le resterait. Il y a un travail à faire parallèlement avec les services municipaux sur la notion de temps, la notion d'horaires. A ce jour, je ne pourrai pas vous répondre précisément sur les horaires d'ouverture. On a déjà aménagé la direction jeunesse en ce sens. Conjointement à l'évolution de cet espace, les services se sont adaptés en créant un service spécifique qui va s'occuper de cet espace central jeunes. Il aura un autre nom et sera baptisé par les jeunes eux-mêmes. Cela fait aussi partie d'un travail de réflexion entre eux. Il est évident que le service public est en train de s'adapter, va s'adapter à ce nouvel outil. J'espère que j'ai répondu à votre question.

Sidonie Trastour, directrice jeunesse, mairie de Dammarie-les-lys, Seine-et-Marne : Je vais parler de l'une de nos expériences qui rejoint totalement celle de Madame Harkane. On inaugure notre espace information le 27 octobre. Le travail a été mené très fortement par un élu, lui-même issu, il y a des années de ça, des quartiers de la ville. Il est très impliqué et savait exactement ce que les jeunes voulaient. Au début, on a eu énormément de mal à toucher les jeunes. Au début, on en a eu deux. On a été très déçu. La fois d'après, on en a eu une dizaine. Et la fois d'après, une vingtaine. Ça a fait petit à petit son chemin. Mais, quand on en a deux au début, ça fait très mal. On n'a pas baissé les bras. On a continué, d'autant plus que les travaux étaient lancés et qu'on n'avait pas le choix. Les élus ont très bien, à mon sens, choisi l'espace dans lequel on va ouvrir cet espace jeune. C'est une école libérée de ses occupants. Par chance, il n'y a avait plus beaucoup d'enfants dedans. On a pu les rapatrier dans une autre école. Cet espace est très bien situé parce qu'il n'est pas au cœur même de la cité, du quartier. Il est juste à côté. Donc, il ne va se faire approprier, phagocyter par une population. En tout cas, on le souhaite. On va travailler dans ce sens. C'est un espace qui est sur trois niveaux. Au rez-de-chaussée, on a ouvert un espace information jeunesse qu'on va essayer de labelliser PIJ. On a également un cyberspace et un bureau partenaire pour la mission locale et pour les éducateurs de prévention. Au premier étage, on a un café bar sans alcool avec un espace scénique. Au deuxième étage, on a une salle qui sera une salle de danse et d'activités. C'est un bel espace qui ouvre le 27 octobre. Pour les horaires, je sais que ça peut vous intéresser, on a la chance d'avoir des niveaux. On les a séparés. En journée, l'espace information et le cyberspace fonctionneront avec des horaires administratifs, jusqu'à 18h30. Pour le bar, on avait des demandes des jeunes qui allaient bien au-delà de ce qu'on pouvait faire. On a pris le temps de leur expliquer qu'on était tous des agents, qu'on travaillait, qu'on avait aussi une vie de famille, des choses qu'ils avaient beaucoup de mal à comprendre au début. Je ne dis pas qu'ils ont compris, en tout cas ils l'ont entendu. Cet espace sera ouvert les mercredis, samedis pendant les vacances de 14 heures à 19 heures et, en période scolaire, de 17 heures à 19 heures. Il y aura juste une dérogation l'été pour finir un peu plus tard. Cet espace est ouvert aux 14/17 ans. Les 18/25 auront deux soirées par semaine qui finiront à 22 heures, voire 22h30. On n'a choisi que cette tranche d'âge parce que dans le découpage

des horaires on ne voulait pas mélanger les 10/13 et les 14/17. On considérait que ce n'était pas les mêmes préoccupations. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui nous ont fait savoir qu'ils ne voulaient pas être mélangés. Cela crée beaucoup de frustrations pour les 10/13 ans qui réclament la possibilité d'accéder à cet espace. Donc, il y aura des soirées spécifiques pour ces tranches d'âge. C'était le témoignage de quelque chose qu'on va ouvrir très prochainement dont l'équipement et la décoration du bar ont été choisis par les jeunes. Ils ont demandé un billard, un baby-foot. On est en train de tout mettre en place. Merci.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté : Une question de ma part à Monsieur Vulbeau sur les deux témoignages qu'on vient d'entendre. Ces espaces comme celui d'Aubagne. Vous parliez d'appropriation. Ces espaces ne sont pas des espaces publics à part entière. Quelle est l'appropriation des jeunes de cet espace-là ? Est-ce qu'une minorité avertie qui a travaillé sur ces fondamentaux s'approprie un lieu et quid de l'accession aux autres jeunes qui n'étaient pas dans ce travail préalable ? Même si on le souhaite le plus ouvert possible, ça peut être stigmatisant, pas dans le sens péjoratif du terme. Ça appartient à un groupe qui a travaillé avec la municipalité. Est-ce que j'y ai accès ? Est-ce que je peux me permettre d'y aller ? La deuxième question sous-jacente à ce que vous évoquiez est la question de l'ingénierie. Dans les exemples que vous avez présentés, ce sont des structures communales. Vous avez fait le choix de l'ingénierie, d'avoir des professionnels qui vont animer ces espaces, ce qui n'est pas nécessairement une demande des jeunes qui voudraient avoir un espace en autogestion. C'est une autre problématique. Dans celle que vous avez choisie, comment avez-vous géré la problématique de l'ingénierie professionnelle qui accompagne le projet ? Sur l'appropriation, Monsieur Vulbeau ?

Alain Vulbeau, enseignant-chercheur, centre de recherche éducation et formation (CREF), université Paris Ouest : Je me permettrai de dire aussi un mot sur l'ingénierie. A mon avis, il y a deux sens dans appropriation. Le fait d'investir un lieu, d'y développer une activité soit parce qu'on est invité, soit parce que les jeunes le font spontanément sans attendre des autorisations. Et le deuxième sens est la validation par les institutions qui vont dire ce que vous faites est approprié ou ça ne l'est pas, mais pas dans le sens du jugement. Dans les exemples que nous avons, il y a plutôt une offre de l'institution, de la municipalité ou du service jeunesse. Et les jeunes arrivent, ils investissent. Ils s'approprient une appropriation qui est une autorisation. Ils renforcent une autorisation au départ. Le fait que ce soit ces jeunes-là plutôt que d'être passés avant par un dispositif collectif qui ferait qu'il y aurait tous les jeunes en même temps, vous avez une politique pragmatique, si on demande à tous les jeunes de venir, ils ne viendront pas ou il n'y en aura que deux. Si on les attend tous, on attendra toujours. Faire un travail progressif avec deux jeunes, puis dix, puis vingt, comme ça marche et qu'on a convenu que c'est le régime de l'expérimentation, c'est comme ça. Peut-être que pour une autre phase, un autre équipement, une commune ailleurs, ça ne se passerait pas comme ça. L'appropriation est quelque chose de plastique, de meuble, qui se configure, se reconfigure suivant le territoire, les publics et l'offre. Je ne suis pas un professionnel de l'ingénierie. Je vous disais qu'on pouvait travailler avec la notion de maîtrise d'usage. Je vais développer cette idée. Quand on fait un équipement, un

aménagement ou même un projet, on raisonne avec la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, ce qui finance et ce qui met en œuvre, architecte et autres types de professionnels. Ces travaux et ces raisonnements viennent de l'ADEM notamment sur les questions de démocratie participative. Quand on introduit la notion de maîtrise d'usage, c'est qu'on suppose que les usagers ont une compétence qui doit intervenir dès l'amont du projet d'équipement ou du projet d'aménagement et pas seulement en aval ou alors qu'il y ait encore du grain à moudre une fois que l'aménagement ou l'équipement est fait pour que les usagers par le retour qu'ils vont faire, par la façon dont ils s'approprient l'espace puissent interférer sur des travaux ultérieurs. Il est important éventuellement de disposer de ce concept de la maîtrise d'usage parce que c'est une façon à la fois théorique et opérationnelle de donner une place aux usagers liée à la compétence et pas seulement liée au besoin. Le besoin est encore quelque chose dont la réponse ne sera pas faite par ceux qui ont des besoins. Elle sera faite par des spécialistes et des experts. Un dernier point pour terminer. Dans l'exemple du muret des skateurs aménagé pour qu'il ne soit pas trop long pour que les skateurs ne se cassent pas la figure dans le bas de la rue au feu rouge, la notion de la prise en compte du détail est très importante. A une certaine échelle d'institution, de travaux urbains, on raisonne sur des grandes masses, des plans, mais rarement, et c'est pour ça que l'utilisateur est important, au niveau du détail. La plupart du temps, on dit que les détails suivront. On prévoit l'ensemble et les détails suivront. Je pense que les détails ne suivent pas du tout et que, au contraire, ils doivent être intégrés très en amont ou alors en aval mais en leur laissant une place suffisante pour penser que le détail compte pour beaucoup dans la prise en compte de l'ensemble. L'exemple du skate, mais il y en aurait à prendre dans beaucoup d'autres points, y compris pour d'autres publics que les jeunes, est important.

Thierry Buffetaud, communauté d'agglomération du Libournais : J'ai connu des expériences sur la participation de jeunes à des projets d'urbanisme qui les concernaient, un lieu où on voulait faire un spot pour le skate, ou travailler sur un projet d'espace jeunes. Connaissez-vous des expériences où on a impliqué des jeunes dans des commissions d'urbanisme dans des projets plus importants et notamment sur le sens esthétique du choix du mobilier urbain ? J'ai rencontré une expérience à Libourne où on a revu tout le mobilier urbain devant le lycée de cette ville. Les jeunes ont eu des choix sur des bancs, des petites tables, des choses très simples qui ont fait qu'aujourd'hui les lycéens s'approprient complètement cette place devant le lycée avec les habitants de la ville. Il y a là un vrai partage autour de ce mobilier dont ils ont participé au choix. Je voulais savoir s'il y a des expériences où on impliquait les jeunes dans des réflexions plus importantes comme la rénovation d'une place. Et un deuxième point m'intéresse dans les espaces jeunesse que vous êtes en train de vouloir créer à Aubagne et ailleurs puisqu'on est aussi dans cette logique-là. C'est l'implication des jeunes dans la gestion de l'équipement qui me pose question. Je suis persuadé que nous devons être innovant dans cette question-là, qu'il y ait des formes participatives dans la manière dont vit le local, que les jeunes aient une vraie place notamment dans le choix des horaires même si ça peut faire mal au ventre des professionnels de temps en temps de débaucher plus tard. La place du jeune est aussi d'être en capacité de lui donner un vrai pouvoir. Je sais qu'en Belgique il y a de vraies expériences depuis très longtemps dans les maisons de jeunes qui sont gérées par les jeunes eux-mêmes. Ils y ont des choix très importants, y compris sur la remise en question du personnel éventuellement sur certains sujets. Ça va très loin. Quand on parle de la place du jeune et de l'implication du jeune dans la gestion des structures ou dans la cité, il faut donner une vraie place et notamment dans les équipements qui vont le concerner. Je réfléchis, dans la gestion d'un équipement jeunesse, à comment partager cette gestion avec une supervision de techniciens, d'animateurs effectivement. Mais c'est comment faire en sorte que ce soit eux qui fassent

des choix y compris sur le fonctionnement, sur la gestion, les programmations, tout ce qu'on veut trouver dans cet équipement. Merci.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté : Merci. On garde le même schéma. On va prendre deux ou trois questions.

Somaïa Laroui, responsable du service jeunesse, Noisy-le-Grand, Seine-Saint-Denis : J'ai quelques remarques sur la concertation active des jeunes. Une expérience négative a eu lieu à Noisy-le-Grand il y a quelques années. C'est un gymnase qui a été brûlé trois fois par les jeunes lors de différentes émeutes. La municipalité a choisi de reconstruire le gymnase, la dernière fois, en se disant que les jeunes des quartiers auraient leur place dans le gymnase. La municipalité leur a offert un super gymnase sans les concerter. Les dimensions du terrain de foot en salle n'étaient pas bonnes. Les jeunes ont déserté ce gymnase et nous ont répondu que c'était un super paquet cadeau, mais qu'il n'y avait rien à l'intérieur. Je me pose la question de la rénovation urbaine qui a lieu dans certains quartiers. Ces projets ont été faits il y a dix ans. Les travaux commencent aujourd'hui pour rénover des quartiers où les jeunes ont pris leur place, ont leur place, parfois dans des cages d'escalier. Ces projets ont dix ans. Aujourd'hui, les jeunes ne sont plus les mêmes. Comment les accompagner dans cette transformation des quartiers ? Et comment va-t-on faire pour qu'ils s'approprient leur espace ? Sur la réciprocité, la ville d'Aubagne nous faisait part que les jeunes participaient à des actions avec d'autres services, notamment 3^e âge. On fait un peu la même chose. Je noterai une seule difficulté. On accompagne les jeunes pour monter ce type de projet. C'est notre travail. Mais il y a beaucoup à dire parfois sur l'accueil que les professionnels leur réservent, les conditions d'action qu'ils leur réservent. Quand on reçoit un artiste pour un concert, il a une loge, son cachet d'artiste. Quand c'est des jeunes qui viennent faire un spectacle, il n'y a ni loge, ni cachet. L'accompagnement par les professionnels des jeunes en action est à travailler aussi. Je voudrais revenir sur la mobilisation des jeunes, et des processus de démocratie participative. Effectivement, c'est difficile de mobiliser les jeunes. A Noisy-le-Grand, on a pu mettre en place les assises de la jeunesse, une grande concertation dans toute la ville. Il faut faire confiance aux équipes de terrain qui font un gros boulot dans ce sens-là pour accompagner les jeunes à venir vers ces actions. Il leur faut du temps, des moyens, des outils de communication. Il faut les accompagner eux aussi pour qu'ils puissent faire correctement leur travail. Si on les surcharge de projets, si on leur demande d'être dans leur structure, d'être dehors, d'être dans les collèges, les lycées, ça devient compliqué aussi pour eux.

Jean-Claude Richez, INJEP : J'avais une question, mais Alain vient d'y répondre. Elle concernait la maîtrise d'usage. La prise en compte de la maîtrise d'usage des jeunes dont on ne tient pas du tout compte est un élément extrêmement important. Ils ont des

compétences. Souvent je développe et je donne l'exemple de conseils de jeunes qui interviennent sur l'aménagement des équipements de petite enfance, notamment des terrains de jeu sur lesquels ils ont une vraie expertise parce qu'ils sortent du bac à sable. Toutes les contributions de conseils de jeunes que j'ai pu suivre sur ces questions étaient toujours pertinentes. J'ai aussi un exemple où, dans une vie antérieure, on avait instauré un principe, pas de multisports sans concertation préalable avec les jeunes. Chaque fois que les services de la ville ont refusé de suivre les avis et les propositions des jeunes, ces multisports n'ont pas fonctionné. Ils ont une connaissance de l'usage, de l'endroit où il faut installer le terrain. Ensuite, le service des sports a été beaucoup plus attentif à cette expertise d'usage. C'est celle qui est mobilisée à Dunkerque. Ma deuxième remarque concerne la réciprocité. Les deux questions centrales de l'espace public sont l'expertise d'usage et de réciprocité. La réciprocité renvoie aussi à la mobilisation de l'expertise d'usage de l'ensemble des acteurs de l'espace public. Dans l'exemple d'Aubagne sur la gratuité des transports pour les jeunes, il me semble intéressant, ce qui n'a pas été souligné, c'est leur prise en compte dans un système où l'espace public est complètement structuré par les flux automobiles. On oublie, en général, que ce qui caractérise un jeune tant qu'il n'a pas le permis de conduire c'est qu'il est éminemment piéton ou premier usager des services publics. Vu de Paris, c'est difficile à comprendre. Mais à Aubagne, les principaux usagers, avec les personnes âgées, des transports publics, ce sont des jeunes qui ont, en général, une très grande expertise. C'est la reconnaissance de leur mobilité dans l'espace urbain à travers cette mesure de gratuité sur une échelle importante là puisque c'est à l'échelle de l'agglomération. Ce n'est pas un micro projet. Par rapport aux questions que vous avez posées, ça me semble extrêmement important. Le dernier point est une question. On était dans le débat jeunes et espace public. C'est une chose que j'avais plaidée. C'est une expérience aussi. C'est l'importance du vide dans l'espace urbain, d'espaces vides, d'espaces non dédiés. C'est une expérience à Strasbourg. Il y avait des cités jardins construites au début du XXe siècle. Dans ces cités jardins, il y avait un principe qui était de toujours réserver un espace non dédié. Dans la cité jardin du Stockfeld, il y avait un immense espace de pelouse où il n'y avait rien. Un jour, malheureusement, et contrairement à l'avis que j'avais donné comme élu, on a décidé d'aménager cet espace, de le spécifier. Et immédiatement, ça a été source de conflits. Avant, il fonctionnait comme un espace de respiration où des régulations se faisaient de façon spontanée en fonction des usages de chacun. De vouloir systématiquement, dans les projets d'urbanisme, dans les projets d'aménagements urbains, de dédier à des fonctions spécifiques pour la petite enfance, pour la moyenne enfance, pour les vieux, pour les mères de famille, c'est source de conflits. On ne laisse pas suffisamment d'espace de respiration dans les villes. On sait qu'il y a une grande différence entre les villes où il y a des espaces de ce type-là, des grands parcs, des plages et celles où il n'y a pas d'espaces de ce type-là où souvent les usages sont beaucoup plus tendus. C'est un élément de réflexion puisqu'on a posé la question d'urbanisme à une échelle plus grande. Ça ne nécessite pas des investissements importants. C'est une réflexion sur les usages de l'espace et de réciprocité et de partage de ces espaces qui sont la condition même de l'existence du public.

Frédéric Régi, chargé de développement local, mairie de Bordeaux : Je suis chargé de développement local dans une direction de développement social urbain à la mairie de Bordeaux. Je voudrais répondre à la dame de Noisy-le-Grand sur les opérations de renouvellement urbain. Il existe une méthodologie de travail qui est la gestion urbaine de proximité. Elle est obligatoire quand on est en opération de renouvellement et qu'on fait perdurer. Je vais témoigner de notre travail dans une de nos résidences qui va entrer en opération. On est là en veille, en accompagnement, en amélioration du cadre de vie, mais aussi on est là pour pérenniser les équipements quand ils seront livrés et faire en

sorte que ça puisse durer. L'idée est comment on va associer au fil du temps les habitants à cette pérennisation et à ce mieux vivre ensemble en ponctuant le quotidien de diagnostics, en marchant. On a testé sur une de nos résidences « La Benaugue » des diagnostics en marchant avec des adultes. On a fait des marches exploratoires de femmes, de jeunes, d'ados, des filles, des garçons entre 12 et 16 ans toujours avec la mobilisation des acteurs de l'éducation spécialisée ou des centres sociaux en place. Cela nous a permis d'observer les usages, les déplacements, les modes. On a essayé d'indexer ça au cahier des charges des urbanistes et des architectes pour les futures réalisations avec une prise en compte des demandes, des attentes. Au quotidien, on voit ces usages se transformer, évoluer et comment on les accompagne au quotidien. C'est une réponse. Mais, il existe une méthode obligatoire. Elle s'apparente à ce qu'on disait. Il y a des usages dans les espaces urbains que tout le monde utilise. Associons les experts d'usage qui les vivent au quotidien et essayons de donner des réponses au fil du temps.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté : Sur les questions d'implication des jeunes, Madame Harkane ?

Stéphanie Harkane, adjointe au maire d'Aubagne, déléguée à la jeunesse : Je voudrais réagir à ce qui vient d'être dit à plusieurs reprises. Tout d'abord sur la maîtrise d'usage. A Aubagne, c'est la démarche qui a été novatrice, me semble-t-il. On s'est essentiellement appuyé sur l'expertise des jeunes, notamment les 13/14 ans pour notre bowl. Ils nous ont donné des conseils. On les a suivis dans la démarche. Pour le moment, ce n'est pas réalisé. Mais, parallèlement nous avons un stade avec une sorte de haricot étang assez dégradé. Les très jeunes ont eu l'idée de nettoyer cet espace. Et ils ont considéré que ce lieu pouvait leur être utile pour les activités skate et autres. Avec le service des sports, nous travaillons à partir de leur idée sur la faisabilité du projet. C'est ça qui, chez nous, a changé progressivement. Cette démarche ne s'est pas faite en deux ou trois ans. Cela fait de nombreuses années que nous travaillons sur cette question. Depuis 2008, on a vu réellement l'aboutissement de la démarche. Pour certains projets, ça fonctionne. Pour d'autres, il faudra sans doute plus de temps. Je voudrais aussi revenir sur ce que disait Monsieur sur le vrai pouvoir des jeunes sur les réalisations communales. C'est très compliqué. Il faudrait leur donner une réelle représentativité. Cela impliquerait ce qu'on a entendu ce matin, c'est-à-dire que les jeunes aient plus facilement accès aux fonctions électives. On bascule dans un autre domaine. A Aubagne, on essaye de les sensibiliser à la vie citoyenne ce qui n'est déjà pas simple. Il faut qu'ils puissent être force de propositions. On travaille avec eux sur des projets, qui pour la plupart, peut-être que dans quelques années je vous dirai à 100% de ces projets, pour le moment si on est à 50% c'est déjà une réussite, sont initiés par eux-mêmes pour eux-mêmes. Les jeunes sont vraiment dans la logique de projet. Si un projet les intéresse, ils vont aller jusqu'au bout, mais sur un temps donné. C'est aussi à travailler. Il est compliqué de maintenir le fil. Ce n'est pas toujours les mêmes jeunes qui viennent dans notre espace. Ils vont s'engager sur 3 mois, sur 6 mois et on ne va plus les voir pendant 3 mois ou 6 mois. Ils vont revenir ou pas. D'autres vont prendre le relais. Pour qu'il y ait réellement l'autogestion d'un lieu, il faudrait que des personnes jeunes puissent s'engager au moins sur la durée de vie du projet. Vous le savez aussi bien que moi, les projets, dans les collectivités locales, se portent pendant plusieurs mois, voire plusieurs années. On s'est posé ces questions. Comment faire cohabiter à la fois cette parole des jeunes et la faisabilité des projets ? On se heurte à quelques interrogations auxquelles on a du mal à répondre.

Pascal Jarry, mission jeunesse de la ville de Toulouse : J'ai quelques remarques. Pour répondre au collègue qui se demandait si on pouvait consulter les jeunes sur

l'aménagement d'un petit espace. On a tenté timidement quand toute la ville était dans une effervescence importante pour élaborer le PLU, quelque chose d'important, un truc de grands, de permettre au conseil des jeunes de faire, lui aussi, sa contribution au PLU. Pas simple. Des gros mots parce qu'on veut que ça reste des gros mots, comme ça on est entre nous avec ces gros mots de l'urbanisme. Cela nous a amenés, et on n'a pas complètement réussi, à mettre dans le coup le service de l'urbanisme. En effet, que nous professionnels de la jeunesse sachions ce que pensent les jeunes sur l'avenir de la ville, c'est bien, mais que les collègues qui ont en charge l'élaboration de ce PLU puissent entendre ce que la jeunesse peut dire sur le PLU, c'est mieux parce qu'on sait qu'il pourrait y avoir un petit impact. On n'a pas totalement réussi. Ils nous ont fait une super réponse de « vous aviez proposé ça, c'est possible ou ce n'est pas possible » qu'on est obligé de traduire aujourd'hui parce qu'on ne peut pas le balancer comme ça. On va donner la vraie réponse. Les jeunes du conseil ont entre 16 et 25 ans. Ce sont de jeunes adultes, ils ont, comme la population, le droit d'avoir des courriers technocratiques qui leur reviennent et dans lesquels on ne comprend pas tout. Mais c'est aussi la règle du jeu de nos organisations. Un PLU, première chose. Il y a des choses très décalées et des choses très normées. Les jeunes sont des habitants normaux. Ils veulent eux aussi des espaces où ils peuvent créer, inventer. Ils veulent aussi des logements. Ils veulent des zones d'activités. Ils veulent aussi des auberges de jeunesse ce que personne n'avait proposé dans cette ville parce qu'ils aiment bien aller en vacances dans des lieux sécurisés. On leur posait des questions sur le PLU. Ils nous ont questionnés sur l'auberge de jeunesse. Je pense que la plus grande des avancées qu'ils vont permettre au PLU c'est de réfléchir à une auberge de jeunesse dans la ville. C'est l'imprévu de la consultation. Mais c'est aussi valable pour les adultes. Le deuxième point est qu'on travaille sur l'espace public. C'est pour ça que je suis venu écouter et prendre des idées. On s'est dit que l'étude sur l'espace public, la place des jeunes dans l'espace public ne doit pas être la commande de la mission jeunesse. Je suis assez preneur pour savoir si, dans d'autres villes, les collègues de l'urbanisme, les collègues qui travaillent sur les aménagements de place, sur le commerce sont aussi partie prenante d'un petit groupe de travail là-dessus. En effet, c'est comme ça qu'on arrivera à mettre un peu d'air là-dedans. Mon troisième point est en réaction à ce qui a été dit. On a des lieux assez festifs comme dans beaucoup de villes, Rennes aussi. Comment en fait-on des endroits moins bruyants, plus aseptisés parce que des gens habitent autour de ces lieux festifs ? Mais des jeunes aussi habitent à proximité de ces lieux festifs. Ce sont des jeunes qui habitent au-dessus des bars du centre ville, des étudiants et des jeunes salariés. Mais comme on considérait qu'il n'y avait que des jeunes utilisateurs de l'espace public pour y faire la fête, on avait toujours oublié de les inviter. C'est dans la compréhension de ce qu'est notre jeunesse, comme à Toulouse par exemple, qu'on va peut-être trouver des morceaux de réponse pour aller vers ces populations. L'espace public est souvent oublié dans les consultations. Je trouve intéressant que Neuï'pro ait mis ça à l'ordre du jour parce que c'est un lieu de rencontre où les jeunes ne sont pas seuls. J'ai travaillé en Ile-de-France pendant quelques années. A Paris, quand on veut voir les jeunes des quartiers, on va aux halles le samedi après-midi parce qu'ils ont là. A Toulouse, il y a le centre ville et c'est pareil sauf que, là, les travailleurs sociaux du Grand Toulouse n'y sont pas. Les jeunes sont dans le centre ville et il n'y a pas d'espace y compris d'espace neutre pour leur permettre de vivre autre chose que de la consommation de fringues, de la tentation, pour vivre autre chose dans l'espace public. Peut-être des pistes sont-elles à explorer chez nous au travail ?

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté :
Merci. Il y a une question derrière vous. Et Monsieur de Dunkerque souhaitait reprendre la parole.

Virgil Kichenin, élu de la jeunesse à la mairie de Saint-Denis de la Réunion : Nos jeunes sont généralement intégrés dans l'espace urbain. Ce qui manque est comment amener ces jeunes à s'impliquer dans la vie de la cité et comment s'approprier tout cet espace que ce soit l'espace public ou nos bâtiments. En écoutant Madame Harkane parler d'Aubagne, j'ai vu qu'elle avait utilisé le PIJ pour associer les jeunes par la suite aux actions de la ville et prendre en compte leurs doléances. A Saint-Denis, on est dans une autre démarche. Saint-Denis est une grande ville de 150 000 habitants découpée en 18 quartiers. Dans chaque quartier, des locaux communaux sont à disposition des différentes associations. Dans chaque local, on essaye de planifier en fonction des associations et de la demande. Un local n'appartient pas à telle ou telle association. On peut avoir des jeunes, des moins jeunes qu'on n'appelle pas le 3^e âge à La Réunion, mais 3^e jeunesse chez nous à Saint-Denis. On essaye de faire partager le même lieu à l'intergénération. C'est une volonté chez nous de dire qu'un lieu n'appartient pas à telle ou telle association ou telle ou telle personne. On veut montrer que c'est un lieu qui appartient à tous. On s'est demandé comment impliquer les jeunes dans les actions de la ville. Suite à un diagnostic et à la remontée par nos jeunes depuis les quartiers, on a monté une fédération d'éducation populaire. A partir de cette fédération, on a installé dans chaque quartier un club loisirs jeunesse accès sur la citoyenneté pour amener nos jeunes au patrimoine de Saint-Denis, à la culture et à l'aide à la personne. On a ciblé les domaines qui intéressent les jeunes. On a mené des actions. A Saint-Denis, on a une particularité. On a 18 quartiers. Et chaque quartier fait une fête. Tous les mois, on a au moins deux fêtes de quartiers. Donc on peut associer les jeunes à la fête de quartier, partager leurs idées, tenir un stand de notre fédération pour montrer aux habitants qu'ils existent. Il faudrait mettre en valeur ces jeunes vis-à-vis des autres. On est parti sur cette base. La finalité est que, par la suite, on aura deux jeunes représentatifs pour chacun des 18 clubs loisirs jeunesse. On va faire un conseil des jeunes avec cet ensemble de 18 fois deux, c'est-à-dire 36. Et on va construire pour la ville. On a pris la démarche inverse de celle de Madame Harkane à Aubagne. Mais c'est pour arriver à la même finalité. C'est notre expérience à Saint-Denis. Aujourd'hui, on essaye d'impliquer nos jeunes dans toutes les actions. Dans l'aménagement du territoire, on essaye des chantiers d'insertion pour les jeunes. Il y a 20 chantiers d'insertion par an à Saint-Denis. On amène ces jeunes à réhabiliter leurs lieux, leurs locaux pour les responsabiliser dans tous les locaux communaux et leur montrer que c'est à eux de les prendre en main dans la vie de tous les jours. Je pense que ces jeunes ont besoin d'être valorisés et d'être impliqués dans les actions de la ville.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté : Merci pour ce témoignage. On prend une dernière question auprès de Monsieur.

Patrick Colmann, directeur adjoint à la jeunesse, ville de Dunkerque : Il est tard, mais je voudrais questionner Alain Vulbeau sur la temporalité. On a du mal à dépasser le 18-22 heures qui a beaucoup de sens pour les gens qui travaillent, trajet domicile travail, le repas, l'heure du coucher. Ça ne parle pas trop aux jeunes. On a du mal à confronter leurs horaires et les nôtres. Ma question est très provocatrice et elle est brute de décoffrage. Dans d'autres métiers, comme les métiers du soin, de la police, des professionnels travaillent beaucoup plus longtemps parce que les besoins sont là. Est-ce qu'on ne peut pas considérer qu'il y a encore des besoins des jeunes et qu'il faut remettre en cause cet arrêt des services qu'on rend à 18 heures ? On prolonge un peu, mais on ne fait pas mieux. A 19- 20 heures. Mais, ça reste très loin de ce que les jeunes expriment comme demande. Et le week-end effectivement.

Alain Vulbeau, enseignant-chercheur, centre de recherche éducation et formation (CREF), université Paris Ouest : Je n'ai pas de réponse si ce n'est qu'il existe des politiques du temps. Les jeunes ne sont qu'un public parmi d'autres ayant des usages qui les amènent à avoir des temporalités différentes. En Italie ou ailleurs, il y a eu des diagnostics et des politiques mises en place autour des politiques du temps, les villes temporelles etc, qui partent du fait que les publics n'ont pas les mêmes horaires que les administrations ou les institutions. Ou c'est le statu quo et des services restent désertés et les publics sont éternellement frustrés. Ou on essaye de faire avancer les choses. Pour les jeunes, on peut se référer à tout ce qui a été dit jusqu'à présent. Il n'y a pas besoin d'une politique particulière. Est-ce que tous les publics sont pris en compte et de quelle manière par rapport à ça ? Et jusqu'où peut-on aller ? Il est évident qu'il y aura des demandes pour que la maison de jeunes soit ouverte entre 3 heures et 5 heures du matin parce que c'est la bonne heure pour les teufs. Mais est-ce possible ? Je pense qu'il faut plutôt ramener ça à des enjeux politiques.

Sébastien Vuilbert, chef de projet politique de la ville, Moulins Communauté : Merci. Je suis désolé. Il est 25. Je voudrais apporter des éléments, si je n'ai frustré personne dans la prise de parole. Il me semble que l'objectif a été atteint dans l'idée d'échanger et de capitaliser sur nos pratiques même si on voit qu'on pourrait rester peut-être pas jusqu'à 3 heures du matin, mais encore un petit peu. Le deuxième objectif assigné à toutes ces tables rondes était d'envisager les chantiers à ouvrir, les nouvelles questions. Dans les propos que vous avez tenus, j'en vois au moins deux, peut-être un troisième que je vais renvoyer à demain matin à 9 heures, vous avez un atelier sur les méthodes de consultation des jeunes, thématique qui est revenue assez fréquemment. J'ai le sentiment que, dans les chantiers à aborder, la transversalité de la politique jeunesse est intéressante. A l'instar de la politique de la ville, elle traverse bon nombre de politiques. On a parlé urbanisme ou transports dans les exemples cités. Ce ne sont pas des services qui ont l'habitude de travailler avec ces publics jeunes. Il serait intéressant, à mon avis, d'ouvrir un chantier et d'élargir aux professionnels de la jeunesse que vous êtes

et qui sont traversés par les attentes des publics jeunes. Le deuxième point est la question de l'ingénierie. Monsieur a abordé la problématique. Quelles sont les attentes des jeunes ? Quels sont les métiers que l'on doit mettre en face. De façon pragmatique, cela va à des horaires d'ouverture. Quelles sont les compétences que l'on doit mettre en face ? Est-ce de l'animation, de l'éducation ? Ce n'est pas la même profession. Dans les recherches que j'ai effectuées et dans ma réalité professionnelle, elles ne sont pas toujours très appréhendées par les élus ou la direction générale. La problématique de l'ingénierie a tout intérêt à être développée dans les Neuj'pro à venir par exemple. Je voulais remercier Monsieur Vulbeau et Madame Harkane de leur participation, vous de même et vous souhaiter une bonne soirée.